



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 29 janvier au 2 mars 2025

Propriétaire	Commune d'Echandens
Parcelle N°	190
Adresse	Parc Burri
Nombre d'arbres	1
Essence	bouleau blanc
Motif	branches sèches, pourriture et champignons
Compensation	oui
Essence	2 charmes (<i>carpinus betulus</i>) et 3 tilleuls à feuilles larges (<i>tilia platyphyllos</i>)

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 29 janvier 2025
CBE/ejo--52189